Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Nuillé-sur-Vicoin - Tome III

Nuillé-sur-Vicoin, c^{on} E. et arrond. de *Laval* (12 kil. S.).

Anciens noms

Ecclesia de Nulliaco, … de Nuilliaco, 1075 *circa* (Cart. de Saint-Vincent, p. 271, 274). — *Sancta Maria de Nuilliaco,* v. 1075 (Ibid., p. 275). — *J. de Nuilleio,* 1238 (Bibl. nat., lat., 5.444, f. 507). — *Prioratus de Nuilleio.* 1239 (Ibid., f. 615). — *J. de Nullé,* 1312 (Ibid., fr. 8.736). — *Nuylleyum,* 1445 (Lib. fund., t. I, f. 80). — *Nulleyum supra flumen de Vicoing,* 1499 (Arch. nat.). — *Nullié sur Vicoyn,* 1504 (Lib. fund., t. II, p. 36). — *Nulleyum super Viconium,* XV^{e} s. (Pouillé). — *Le bourg de Nullye,* 1584 (Bibl. nat., fr. 26.334). — *Nuillé sus Vic.* (Carte cénom.). — *Nuillé sur Vicoin* (Jaillot, Cassini).

Géographie physique

Géologie. — « Cette commune est formée de deux parties très distinctes, presque égales en surface, et séparées par une ligne dirigée N.-O. S.-E. qui passe par le bourg. Au S. de cette ligne, schistes précambriens avec pointements de microgranulite et de porphyrite, correspondant à une région fertile. Au N., schistes et grès siluriens représentés par des bandes à direction N.-O. S.-E., et au milieu desquels apparaît, intercalé dans l'Ordovicien, un large filon de microgranulite. Le grès armoricain y est peu développé, parfois même manque, tandis que le grès ordovicien moyen (grès à *Calymenella*) est très puissant ; il est exploité pour le macadam près de la gare de Montigné. Ce dernier forme deux bandes dont l'une constitue la saillie qui domine la vallée du Vicoin, au N.-O. du bourg, pour se diriger vers le Bois d'Origné, et l'autre forme un dôme allongé, coupé à son extrémité S.-E. par la vallée du Vicoin, entre le bourg et le moulin de la Roche. Dans cette dernière localité, grès gothlandien très plissé. — Quelques lambeaux de limon des plateaux sur les hauteurs. » D.-P. Œ.

Le territoire forme un losange dont l'angle oriental touche la Mayenne. Ses plateaux cotent 105, 107 m. et le Vicoin et ses affluents y creusent en tous sens des vallées mouvementées qui tombent à 50 m., à 40 m. même pour la Mayenne. Un chemin « valois », encore désigné sous ce nom en 1636, allant de Château-Gontier à Laval, passait au bourg, relié aussi, d'après Jaillot, à Cossé. Ce bourg, « grand, bien ramassé, dans un terrain montagneux, » écrit Davelu, où l'on signale d'anciennes maisons : celles des Trois-Paulx, de la Cour-Belot, etc., est aujourd'hui relié avec Entrammes (6 kil. E.) ; Origné (6.500 m. S.-E.) ; Quelaines (7 kil. S.) ; Astillé (6.200 m. S.-O.) ; Montigné (4 kil. N.-O.) ; l'Huisserie (4 kil. N.).

Superficie cadastrée, 2.359 hect. — « Un dixième est en bois et rochers, écrit Miroménil (1696), le surplus en bonnes terres labourables et en prés ; 42 métairies. » La vigne est mentionnée du XI^{e} au XVI^{e} s. ; le clos des Sablonnières était du temporel de la cure. Les paroissiens se plaignent néanmoins en 1789 « que la nature du terrain est montueux et aride dans sa majeure partie, et que dans les années des plus grandes récoltes, il ne suffiroit pas à la nourriture de ses habitants. »

Population, administrations

Population. — 120 feux en 1696 ; — 1.172 hab. en 1726 ; — 260 feux en 1766 ; — de 1.100 à 1.200 communiants en 1778 ; — 1.335 hab. en 1803 ; — 1.546 hab. en 1821 ; — 1.576 hab. en 1831 ; — 1.668 hab. en 1841 ; — 1.590 hab. en 1851 ; — 1.560 hab. en 1861 ; — 1.494 hab. en 1871 ; — 1.419 hab. en 1881 ; — 1.274 hab. en 1891 ; — 1.184 hab. en 1900, dont 519 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 102 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 112 fermes en 1843. En dépendent : la Martinière, 30 hab. ; la Baudellière, 19 hab., et les châteaux de Lancheneil, Thubœuf, Courcelles, Marthebize.

Bureau de poste de Montigné ; — *chef-lieu de perception* pour : Nuillé, Astillé, Courbeveille, Entrammes, l'Huisserie et Montigné ; — *gendarmerie* supprimée en 1855.

Assemblée

Assemblée à la Trinité.

Foires et marchés

Le marché du vendredi et les quatre foires du jeudi après Pâques, des lendemains de la Trinité, de la Madeleine et de la Toussaint, établies, à la prière du seigneur de Lancheneil, par lettres patentes de mars 1604, furent supprimées, sur l'opposition du duc de la Trémoïlle et des habitants de Laval, par arrêt du parlement du 20 décembre 1704.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse anciennement de l'archidiaconé et doyenné de Laval ; — de l'élection, du ressort judiciaire et du grenier à sel de Laval ; — du district de Laval et chef-lieu de canton pour : Nuillé, Ahuillé, Astillé et Courbeveille en 1790 ; — de la Mission de Laval en 1797, érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré et du doyenné de Saint-Vénérand de Laval. — Vicariat fondé le 14 août 1841.

La pointe S.-E., comprenant 8 fermes et délimitée par une ligne partant de l'embouchure du Vicoin et suivant une direction N.-E. S.-O., fut attribuée à Origné par loi du 31 mai 1865.

L'église est dédiée à la Sainte-Trinité, bien qu'on la nomme une seule fois, dans une charte du XI^{e} s., N.-D. de Nuillé. Avant la construction des deux ailes à doubles frontons qui datent de 1840, elle comprenait une nef dont une fenêtre romane primitive n'a disparu que tout récemment, et dont la porte à triple voussure a été décorée de colonnettes en pierre blanche ; un transept peu saillant sur lequel ouvraient directement un chœur en rond-point et deux absidioles, disposition identique à celle de l'église de Bazougers qui dépendait aussi de Saint-Vincent. Sur l'intertransept s'élève une tour carrée qui a un certain caractère grâce à ses baies géminées dont les archivoltes reposent sur des colonnettes à chapiteaux à peine dégrossis. Un large chapitreau abritait la porte latérale au midi. On cite les autels de Saint-Laurent, 1471 ; de Saint-Sébastien, 1716, où l'on transféra l'horloge du clocher ; l'autel de N.-D., 1504. Le maître-autel, construit en 1689 en supprimant quelques tombeaux qu'on fut obligé de rétablir, est sans doute celui qui existe encore : il est de bonne facture. M. Turpin, propriétaire de Villeray. donna en 1734 une statue de l'Ange gardien. La sacristie possède deux objets précieux : une lampe en argent donnée par le curé Pélisson, gravée de ses armes : *d'azur à un sanglier accompagné de trois gerbes, 2 en chef, 1 en pointe* ; et du nom de l'orfèvre lavallois, *Étienne Lemesle-Maisonneuve le jeune ; anno 1768 ;* et surtout une fort belle croix en argent plaqué, ornée de cabochons, du XVII^{e} s. L'église, où beaucoup de personnes venaient gagner « les pardons » le jour de la Trinité, fut volée en 1721 et dans la nuit du 29 au 30 mai 1849, avec profanation des saintes Espèces, suivie d'une cérémonie expiatoire.

Fondations anciennes. — La chapelle Saint-Laurent Deslandes, fondée en 1477 par Jean Deslandes ; parmi les titulaires : Sainton *Deslandes,* 1516 ; Guillaume *Deslandes,* du diocèse d'Angers, 1559, 1573 ; Maurille *Deslandes,* fils (?) de Maurille D., maire d'Angers, publia en 1598 une triple table de la grammaire grecque de Jean Sursin, 1574, 1587 ; Guillaume *Deslandes,* fils de Guillaume D., avocat au présidial d'Angers, 1587, remplacé en 1588 par Maurille *Deslandes junior.* — La chapelle de la Bonnelière, de deux messes par semaine à l'autel de N.-D., fondée par Guillaume Gauchard, prêtre, 1504 ; titulaire en 1708, Pierre *Dumesnil-Adelée.* — La chapelle de la Monnerie, desservie au même autel avant 1697, à la disposition de la famille Lebreton. — La chapelle de la Louvelière, patron le seigneur de Lancheneil ; titulaires : Pierre des *Marres,* 1566 ; Alexis-René de *Preaulx,* résignataire d'Ambroise Manchon, chanoine du Cimetière-Dieu ; il fut arrêté le 25 mars 1793 par ordre de Foucher ; etc. La sacristie jouissait de deux prestimonies.

Cure, quelquefois qualifiée prieuré, à la présentation de l'abbé de Saint-Vincent du Mans. Le domaine comprenait 15 journaux de terre, 4 hommées de pré et 2 journaux de vergers, jardins, réservoirs.

Curés : *Bernard,* avant 1077. — *Geoffroy,* v. 1078. — Robert *Billon* et *Odon,* neveu d'Hamelin, évêque du Mans, présentés par l'abbé de Saint-Vincent et investis par Guillaume de Sablé, archiprêtre de Laval, 1188-1194. — Jean de *Nuillé,* prêtre, donne à Saint-Vincent, 1238, un fief qu'il avait acheté de Girard Martin, la sixième partie de la grande dîme de Nuillé et une autre dîme dans les paroisses de Quelaines, Astillé et Houssay. — Étienne *Chamburz* lègue la maison de la Cave à l'hôpital Saint-Julien de Laval, 1390. — Michel *Rihardet* rend aveu à Montchevrier, 1414. — Jean *Deslandes,* licencié en droit canon, d'une famille de magistrature d'Angers, démissionnaire, 1477, témoin à Angers dans un procès entre l'abbé de la Roë et le seigneur de Limel, 1480. — Guy *Le Clerc,* chanoine de Saint-Tugal, 1526, 1539. — Laurent *Menot,* chanoine de Saint-Tugal, 1558, résigne, 1563. — Guillaume *Lebreton,* avril 1563, se démet, 1572, lègue à la fabrique de Villiers-Charlemagne une maison d'école pour les garçons. 1580. — Ambroise *Vivien,* de Longuefuye, 21 mai 1572, a pour compétiteurs : François de Bodieu, trésorier en l'église de Nantes, 1575 ; Guillaume Le Breton, neveu et résignataire du précédent, 1576, etc., † 1587. Guy Rebuffé, chanoine de Saint-Tugal, aurait été, d'après M. de la Beauluère, curé de Nuillé, 1574-1578. — Gervais *Bonhommet,* 3 juin 1587, 1588. — François *Méhaignerie,* de la Croixille, docteur en droit canon, chanoine de Saint-Tugal, ancien principal du collège de Laval, 1593, 1599. — François *Dasneau,* licencié en droit, chanoine d'Angers, 1600, † le 14 décembre 1609 et inhumé dans l'église. — Pierre *Legendre,* 16 décembre 1609, démissionne, 1610. — Charles *Bretheau,* maître ès arts, bachelier en droit canon, demeurant à Bazas (Gironde), 4 octobre 1610, † 31 mai 1613. — Jean *Richer,* licencié en droits, official du Mans, 5 juin 1613, permute, 1622. — Robert *Le Bret,* curé de Changé-lès-Le Mans, 1er juin 1622, chapelain de Foulletourte, 1646, se démet, 1661, inhumé à Changé le 15 janvier 1663. — Pierre *Buon,* chanoine de Saint-Pierre de la Cour du Mans. 31 décembre 1661, démissionne, 1679. — François *Bouvier,* curé de Saint-Sulpice-de-Favières, diocèse de Paris, 18 décembre 1679, résigne, 1680. — Ambroise *Bouvier,* du diocèse du Mans, frère du précédent, 29 décembre 1680, se démet le 19 avril 1715, mort le 17 mai suivant à Laval, d'où il fut conduit à Nuillé pour y être enterré le 18. — René *Coustard de la Jonchère,* demeurant à Laval, 23 août 1715, † 1748. — Gabriel *Pélisson de Vernay,* 1748, † 1771. — Jérôme-François *Bellanger,* vicaire de Bouchamp, gradué, né à Ruillé-Froidfont, 1741, installé le 23 avril 1771, « bon curé, aimant le bien, honnête et zélé, d'un caractère fort doux » (note de l'évêché en 1778), refusa, avec ses deux vicaires, tout serment et fut déporté à Jersey le 15 septembre 1792. Rentré à la paix dans sa paroisse, il y mourut peu après, le 15 avril 1801. Le premier vicaire, Louis-Julien *Chateau,* de Laval, ordonné prêtre, 1781, après avoir fait de bonnes études à Paris, partagea l'exil de son curé et fut nommé, 1803, curé de Bazougers. M. Brisset, second vicaire, se réfugia à Nantes où il exerça en secret le ministère pendant la Révolution et passa ensuite en Normandie, son pays natal.

Prêtres catholiques qui desservirent Nuillé pendant la Révolution : René Bouju, de Houssay, 1794-1801 ; Nicolas

Ménochel, curé de Houssay, 1795 ; Gaspard Tijou, vicaire de Denazé.

L'intrus, Denis Lemonnier, gardien des Corliers de Laval, installé le 31 juillet 1791 par un administrateur du district appuyé d'un fort détachement de garde nationale de Laval et de deux pièces de canon, ne vit pas un seul de ses paroissiens assister à ses offices pendant les dix mois qu'il passa à Nuillé.

Depuis le Concordat : Jacques-Joseph *Cosson,* vicaire insermenté de la Baconnière, 1802, † 1816. — Maurice *Lemesle,* 1816, † 1822. — François *Lucas,* 1822, † le 14 juillet 1843. A son anniversaire, M. Mézerette, curé de N.-D. de Laval, prononça son éloge funèbre et Charles Maignan lui consacra une notice dans l'*Écho.* — Thugal *Chauvin* (V. ce nom), 1843, † 1879. — Charles *Aubry,* 1879, entré à la Grande-Chartreuse, 1888. — Léon *Ribémont,* 1888, † 1900. — Adolphe *Bezier,* 1900.

Presbytère près de l'église, reconstruit en 1758 par M. Pélisson de Vernay, très beau, dit Davelu.

Cimetière autour de l'église, désaffecté en l'an XII et déjà transféré à la place qu'il occupe sur la route de l'Huisserie.

Une grotte de N.-D. de Lourdes, aménagée avec goût sur le bord du Vicoin et surmontée d'un calvaire, est un but de processions et de nombreuses visites depuis sa bénédiction, le 15 août 1875.

Écoles

Écoles. — François Dasneau est « précepteur des escoles de Nuillé » en 1587. — Actuellement école laïque de garçons pour laquelle on acquiert et l'on approprie une maison en 1884 (devis, 31.128 fr.). — École tenue par trois sœurs d'Évron depuis 1849 pour les filles.

Établissements de charité

Le curé A. Bouvier (1680, † 1715) fonda un lit à l'hôpital de Laval pour un pauvre de Nuillé. Le système d'assistance de M. Heslot (V. ce nom), mis en pratique, y donnait d'heureux résultats en 1850. Une sœur d'Évron donne ses soins aux malades à domicile.

Féodalité

Féodalité. — On cite dans un mémoire (Bibl. nat., fr. 26.334) cinq contrats passés en cour de Nuillé de 1468 à 1507. Le seigneur de Lancheneil et le procureur de la fabrique, qui prenait son parti, affirmaient aussi en 1499 que Lancheneil et Nuillé étaient châtellenie distraite de la baronnie d'Entrammes. Mais ces faits sont-ils bien établis ? Toujours est-il que Guy XVII érigea en châtellenie, en 1542, Montchevrier et Nuillé, son annexe. Une rivalité séculaire régna d'ailleurs entre Lancheneil et Montchevrier au sujet des droits honorifiques dans l'église. Les Mathefelon de Lancheneil, peut-être plus puissants et qui résidaient, occupaient une des deux chapelles. Guy de Brée jouissait de l'autre. Vers 1480, ils étaient convenus de placer un banc chacun de leur côté. Le seigneur de Montchevrier s'absenta, négligea d'affirmer son droit et mourut. Louise de Laval, sa veuve, répara l'oubli, mais son voisin fit enlever le banc qu'elle avait placé. Elle en appela au parlement, trouvant étrange que son vassal eût un droit qu'elle n'aurait pas eu elle-même. Mathefelon fut condamné le 23 mai 1486. Un siècle plus tard (1587) cette sentence est rappelée avec une transaction qui l'avait suivie. Le 5 décembre 1618 il est décidé entre le marquis de Montecler, seigneur de Montchevrier, et Claude de Meaulne, que celui-ci n'aura ses armes que dans la chapelle de Lancheneil et le marquis dans tout le reste de l'église ; que les recommandations du prône se feront pour les seigneurs de Montchevrier, « fondateurs de l'église », et en second

lieu pour ceux de Lancheneil, « aussi fondateurs en partie ». L'acquisition de Montchevrier en 1677 par Claude de Meaulne, seigneur de Lancheneil, mit fin à ces rivalités. L'année suivante, il fit régler avec les « hostes et vendans vins de Nuillé » — ils étaient une dizaine — la contenance de la pinte qui, emplie de l'eau du Vicoin, se trouva contenir 3 marcs 7 onces de liquide.

Notes historiques

Notes historiques. — Localités de nom ancien : Jarté, la Guerche, Rimacé, Rançon, Montmoult, Malbert, Moncenault, Montchevrier, Thubœuf, Lancheneil, la Volue, la Rochefoucault, Villeray, Regereau, Marthebize, la Miterie. — La réorganisation religieuse au XI^{e} s. se fit par l'entremise des religieux de la Couture qui bientôt reconstruisirent l'église. Elle appartenait à un chevalier, Geoffroy de Catagland, qui, pour l'âme de son père, vers l'an 1075, remit au château de Laval, à l'abbé Renaud, ses droits sur le presbytère, savoir le tiers des sépultures, des oblations en vin et froment, la dîme des moulins du Vicoin et de la Mayenne et un bordage, probablement la Chaillanderie, qui tire de lui son nom, ce que confirmèrent sa femme, qui jouissait de ces revenus à titre de douaire, et Gauscelin d'Anthenaise, avec ses fils Hamelin et Herbert, qui cédèrent eux-mêmes vairie, banalité, coutumes et la place d'une maison. Le doyen de Laval se désista de son côté de ses droits de visite, de synode et de relief d'autels. Enfin deux prêtres qui desservirent successivement l'église : Bernard, sous l'abbé Renaud, et Geoffroy, sous l'abbé Guillaume, cédèrent : le premier, la dîme de la Morellière avec une place de maison à gauche de l'église ; le second, ses propres droits après sa mort et présentement les oblations de la Nativité, de la Chandeleur, de Pâques, l'Assomption, la Toussaint et la Saint-Laurent. Outre une maison, Gaudin de la Volue céda ses dîmes, une bonne vigne, sa pêcherie de la Mayenne, un missel superbe, chasuble, étole, manipule, croix et calice d'argent, un vase et deux chandeliers de cuivre. — Au mois d'octobre 1433, les paroissiens prennent une « surséance » des Anglais de Mayenne. — Représentation du mystère « de Madame saincte Julienne » avant la Toussaint 1599. — Dysenterie en 1779 ; « beaucoup de maisons sont dépeuplées et les bestiaux à l'abandon » ; MM. Choquet et Lasnier, de Laval, soignent gratuitement les malades qui sont généreusement assistés par le curé et les seigneurs de la paroisse.

L'intrus ne put être installé et se maintenir que grâce à la présence et au séjour d'un détachement venu de Laval, et dont les frais restèrent à la charge de la commune. Le juge de paix Bry est condamné à la prison ; le nommé Pigeon répand un écrit contre les jureurs et leurs partisans. Le 15 août, les jeunes gens s'opposent à la conscription, réclament leurs prêtres, renvoient enfin à Laval le commissaire Frin-Cormeré. Le maire, Pascal Griveau, est révoqué pour avoir favorisé l'insurrection, 25 mars 1793. Les frères Herminier, suivis d'une grande partie de la jeunesse, se rendent à la première convocation de Jambe-d' Argent (6 avril 1794) et le 13 avril suivant, jour des Rameaux, attaquent avec lui le détachement caserné dans l'église. Douze suspects étaient en prison à Laval au mois d'octobre, réclamés par la municipalité. La lutte est plus vive que jamais en 1795. La commune, qui « protège particulièrement les Chouans » (lettre de Camus à Duhesme), est atrocement pillée par les troupes républicaines (lettre du 24 avril). Après la pacification, Jambe-d'Argent exige le retrait du détachement de Nuillé, et M. de Valois fait apporter à Laval, le 26 mai, les armes des royalistes. En septembre 1799, les bandes de Saint-Robert et de Grand-Pierre parcourent le canton, coupant les arbres de la liberté et enrôlant les jeunes gens. — Le 20 juin 1814, service solennel pour Louis XVI, oraison funèbre, et le 10 juillet, célébration enthousiaste du rétablissement de la monarchie.

Maires

Maires : F. *Griveau du Perron,* 1792, révoqué en mars 1793. — *Boudet,* agent militaire, an IV. — Pascal *Griveau,* président de l'administration cantonale, et *Gueslin,* maire, 1798. — *Bouvet,* an VIII et an XII. — Charles-Raoul de

Preaulx, 1808-1812. — Charles-Antoine de *Preaulx,* 1812-1833. — Pierre *Drugeot,* 1833-1835. — Charles-Antoine de *Preaulx,* 1835-1868. — Jean-Baptiste *Gruau,* 1868.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1593. — *Cart. de Saint-Vincent,* col. 271-275. — L. de la Beauluère, *Notice sur Nuillé* et *Recherches mss.* — Bibl. nat., fr. 26.334, 26.370 ; P. O., Montecler ; lat. 5.444. — Arch. de la M., B. 5, 54, 109, 210, 307, 432, 437, 445, 627, 2.457. — Arch. nat., G/7. 525 ; F/7. 3.241. — Duchemin-Descepeaux, *Lettres sur la Chouannerie.* — A. Angot, *Mém. épist. — Mémorial de la M.,* t, I, p. 15. — *Bull. hist. de la M.,* t. XVI, p. 132.

Localités

Pour les localités, v. les art. : *Courcelles, Lancheneil, Marthebize, Montchevrier, le Tertre, Thubœuf, la Volue,* etc.